

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1275

présenté par
M. Pierre Cazeneuve

ARTICLE 1ER QUINQUIES

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« dernier »,

les mots :

« bureau d'études ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.